

Quel dommage !

La rénovation de la rue de Paris et du début de la rue de Versailles est en cours. Tous ces trottoirs en petits pavés sont très jolis mais quel dommage de ne pas en avoir profité pour enfouir les câbles électriques et téléphoniques ! Nous sommes en plein dans l'Aire de mise en valeur du patrimoine dont l'étude est en cours. Mais peut-être que les câbles qui pendouillent font partie du patrimoine.

Notre marronnier Comme nous le démontrons régulièrement, l'état du quartier du Rhodon est déplorable. Les chaussées sont déformées et dégradées. L'herbe et même des arbustes poussent dans les caniveaux. En dehors du ramassage épisodique des poubelles pour les crottes des chiens, on ne voit jamais un employé municipal. La cicatrice laissée route de Milon par le passage de la fibre optique n'est toujours pas comblée. Pourtant, à Chevreuse, petite ville de 6 000 habitants, les directeurs des services communaux disposent d'une voiture de fonction financée par le contribuable. Mais ils ne viennent jamais à Rhodon. Dommage !

Certes, le Rhodon n'a pas le prestige du centre-ville, pourtant les habitants y paient aussi des impôts... Il faut refaire la chaussée, enfouir les réseaux, rénover l'éclairage, repenser la circulation et le stationnement pour libérer un trottoir. D'ailleurs, dans les années soixante, les habitants du Rhodon se disaient les "parents pauvres" de Chevreuse. Ils avaient présenté une liste aux municipales. 2020 n'est pas loin. Sortir les sortants peut être un bon objectif.

Pas "classe" M^{me} la Maire Lors de l'inauguration de la Maison des Associations "Claude G. not", Madame la Maire refusait que notre député Jean-Noël Barrot prenne la parole. C'est presque de force qu'il a pris le micro. Quelle mauvaise publicité pour Chevreuse !

Adieu Batrice Une pensée pour Batrice D'Ambra notre colistière qui nous a quittés brutalement le 29 septembre dernier des suites d'une maladie foudroyante. Toutes nos condoléances à Mario son mari et ses enfants Séverine, Vanessa et Michael.

Chevreuse citoyen - Emmanuelle Delqué-Kolic - Didier Lebrun